



Poissy, le 23 décembre 2008,

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte d'Environnement S.A (FR0010452474 – ALTEV) du 17 décembre 2008 a approuvé la première résolution relative à la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.

La Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 a étendu aux sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur Alternext, la possibilité de racheter leurs propres actions afin de favoriser la liquidité des titres de la société.

En conséquence, comme le permettent désormais les dispositions de l'article L 225-209-1 du Code de Commerce l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre a autorisé le Conseil d'Administration de la Société à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société, soit un maximum de 185 415 actions.

Il est rappelé que le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit, en particulier en considération des actions d'ores et déjà détenues à ce jour, ne dépassera pas 10% des actions composant le capital de la Société à la date considérée.

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs du programme de rachat sont :

- Favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique AMAFI du 23 septembre 2008 figurant en annexe à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 1er octobre 2008 ;
- Disposer des actions pour répondre aux plans de stock-option et d'attribution d'actions gratuites ;
- Conserver et remettre des actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- Annuler les actions dans les conditions précisées ci-après ;
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.



L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat :

| Programme de rachat approuvé par l'AGM du 17 décembre 2008 | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Caractéristique des titres | Part maximale du capital | Nombre maximal de titres | Prix maximum d'achat par actions | Montant maximal d'achat |
| Actions | 10% | 185 415 | 40 € | 7 416 600 € |

Durée du programme de rachat :

Ce programme de rachat d'actions a été autorisé pour une période de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2008, soit jusqu'au 17 juin 2010.

**Prochain communiqué : chiffre d'affaires annuel 2008
10 mars 2009 après clôture du marché**

A propos d'ENVIRONNEMENT S.A (www.environnement-sa.fr) :

Coté sur Alternext Paris by NYSE - Euronext depuis janvier 2006, Environnement S.A est un acteur de référence dans la mesure de l'environnement. Depuis 25 ans, sa mission est de fournir aux acteurs publics et privés les outils nécessaires pour évaluer et mesurer l'impact des activités humaines sur les écosystèmes. La Société bénéficie aujourd'hui d'une expertise forte dans l'instrumentation de l'environnement dans 4 principaux métiers : la surveillance de la qualité de l'air ambiant, le contrôle des émissions de fumée, la surveillance de la qualité de l'eau, l'analyse des gaz moteurs.

Environnement S.A a réalisé au premier semestre 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 22,3 M€ pour un résultat net de 1,8 M€.

Environnement S.A est coté sur **Alternext** by NYSE Euronext
Code ISIN : **FR0010278762** – Mnémo : **ALTEV**
Reuters : **ALTEV.PA** – Bloomberg : **ALTEV FP**



Environnement S.A
Stéphane Kempenar
Directeur Administratif et Financier
Tél. : 01 39 22 38 10
investisseurs@environnement-sa.com

NewCap.
Communication financière
Simon-Laurent Zaks / Estelle Guichard
Tél. : 01 44 71 94 94
environnement-sa@newcap.fr

Crédit du Nord
Listing Sponsor
Franck Imbert
Tél. : 01 40 22 56 55
franck.imbert@cdn.fr

